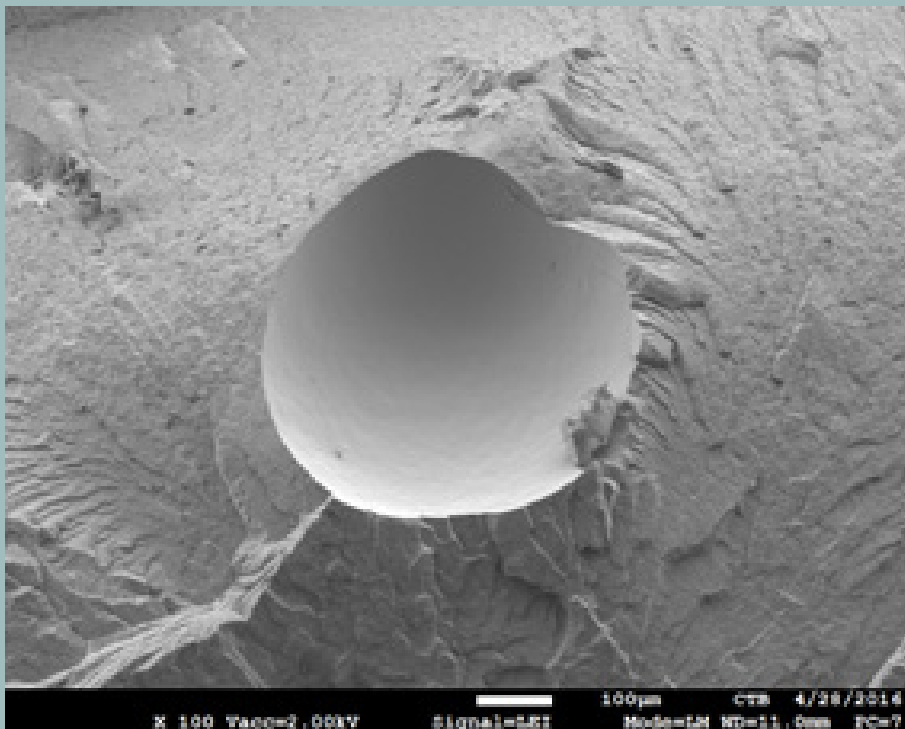


Centexbel/VKC

INFO

Bulletin d'informations pour les industries textiles et plasturgiques | 2017 - 02

Des textiles et matières synthétiques sans substances nocives



SEM image of the month

Because flaws yield more interesting pictures than perfection, we proudly present "the beauty of an air bubble induced brittle breakage"

Contenu

Critères imposés aux écolabels : Plus sévères que la législation et transparents	3
Generation Y: Une nouvelle génération de consommateurs dotés d'une conscience verte	4
L'Association OEKO-TEX®, plus dynamique que jamais, fête son 25ème anniversaire !	5
NOUVEAU : LEATHER STANDARD by OEKO-TEX®	6
NOUVEAU : DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® désire bannir les substances nocives au sein de la production textile vers 2020	8
Producteur d'étiquettes hollandais a récemment obtenu le certificat STeP by OEKO-TEX®	9
Standard 100 by OEKO-TEX®: Nouveauté en 2017 : critères d'analyse adaptés & valeurs minimales	10
ECO PASSPORT by OEKO-TEX®: Rien que des avantages pour le fournisseur, le producteur et le consommateur	12
Substances CMR dans les textiles - Liste utilisable de cinquante-huit substances à éviter	13
Lu dans la presse: La bouteille biosourcée belge entre en concurrence avec la bouteille PET & Test-Achats compare les écolabels	14
Outside-the-Box: Plastic roads under development	15



Éditeur responsable : Jan Laperre, Directeur Général

Comité de rédaction : Jan Laperre, Stijn Devaere, Eline Robin

Rédaction et mise en pages : Eline Robin

Photographie : Marc Van Hove

© Centexbel 2017

Disclaimer:

Centexbel vise à vous fournir des informations correctes et actuelles mais ne peut nullement garantir que ces informations le soient toujours au moment où elles sont réceptionnées ni ultérieurement. Vous ne pouvez dès lors revendiquer vos droits sur ces pages et Centexbel ne peut être tenu responsable des dommages subis à cause d'informations imprécises et/ou obsolètes.

Critères imposés aux écolabels

Plus sévères que la législation et transparents

Nous vivons dans un monde dans lequel "l'apparence" semble de plus en plus l'emporter sur les "faits". Le domaine des écolabels également tente parfois de sauver les apparences au maximum. Dès lors, nous pouvons parler de "greenwashing" dans certains cas. Ce phénomène apparaît lorsqu'une entreprise ou une organisation s'affiche comme étant plus respectueuse de l'environnement ou plus socialement responsable qu'elle ne l'est en réalité. Dans ce cas, l'entreprise ou l'organisation fait semblant d'aborder de manière réfléchie les aspects environnementaux et/ou autres thèmes sociétaux, alors qu'il ne s'agit souvent de rien de plus qu'une "fine couche de glaci".

Stijn Devaere | sdv@centexbel.be

Dans ce contexte, le consommateur tâtonne souvent dans le noir absolu. C'est pourquoi, Julie Braun et Carine Deschamps ont publié ce mois-ci dans Test-Achats un article intéressant intitulé "11 écolabels fiables". Dans le cadre du projet SUSpro, Centexbel, Fedustria et Wood.be avaient édité six ans auparavant (2011) un guide des labels reprenant un aperçu des écolabels, de leurs domaines d'application et critères. La fonction des écolabels consiste à donner au consommateur la garantie qu'il s'agit bien de produits durables ou écologiques. Les écolabels l'aident à opter intentionnellement pour ce type de produits et encouragent de cette manière l'industrie à renforcer le caractère durable de leur production.

Une entreprise (fabricant, distributeur, marque) choisit volontairement d'obtenir un écolabel. Toutefois, un écolabel n'est pertinent qu'à condition de présenter des critères plus sévères et plus vastes que les exigences légales. Les produits auxquels est attribué un écolabel doivent offrir une plus-value écologique et/ou sociale évidente comparé aux produits courants similaires. En outre, ceci doit être évalué en toute indépendance et objectivité par une tierce organisation impartiale et compétente et les critères d'attribution ainsi que le cahier des charges doivent être disponibles en toute transparence.

A quels critères un écolabel fiable doit-il répondre ?

Le label a trait à un problème qui est **PERTINENT** pour les consommateurs et/ou les entreprises

L'EVIDENCE est de mise car le consommateur doit comprendre l'objet du label

Les critères sur lesquels le label se base sont **ACCESSIBLES** pour tout un chacun

Le label doit présenter une **FAISABILITE FINANCIERE** au bénéfice des entreprises et des consommateurs

Le label doit présenter un **IMPACT/EFFET** positif sur le problème

Le label doit être **FIABLE** à l'égard du consommateur, de l'industrie et des bénéficiaires



Saviez-vous que les entreprises qui obtiennent le certificat Standard 100 by OEKO-TEX® répondent simultanément et largement à toutes les exigences légales (par ex. REACH)?

OEKO-TEX® est un des écolabels fiables dédiés aux textiles et reconnu par toutes les instances. Depuis cette année, son agrégation est également valable pour le cuir. Dès la création de l'Association OEKO-TEX® en 1992, Centexbel a été agréé par OEKO-TEX® en qualité d'organisme de testing et de certification indépendant.

Par conséquent, nous nous efforçons à mettre à jour en permanence notre infrastructure d'analyse ainsi que les connaissances de nos collaborateurs dans le but de pouvoir analyser dans les meilleures conditions le nombre croissant de produits interdits et les exigences minimales toujours plus sévères conformément au cahier des charges OEKO-TEX® qui est revu chaque année.

Cette manière de procéder nous permet de vous garantir une analyse extrêmement fiable du contenu chimique de vos produits.



Generation Y

Une nouvelle génération de consommateurs dotés d'une conscience verte

Les Millennials, caractérisés aussi par la dénomination Génération Y, regroupe les consommateurs nés entre 1981 et 2000. Ils constituent à l'heure actuelle le groupe de consommateurs les plus déterminants. Ils sont jeunes, ambitieux et exigeants. Ajoutez à cela qu'ils dépensent actuellement 600 milliards de dollars chaque année et vous constatez qu'il s'agit là d'un groupe important auquel les producteurs doivent s'adapter. Malgré le fait que les millenials sont arrivés à l'âge adulte durant une des périodes économiques les plus dures des 100 dernières années, des études révèlent qu'ils sont prêts à payer plus pour des produits durables. Mais quelles sont les principales motivations de cette génération et comment les entreprises/marques peuvent-elles réellement nouer des contacts avec les jeunes de par le monde ? Voici trois sensibilités dont il est important de tenir compte.

Sander De Vrieze | svr@centexbel.be

Réseaux sociaux : principale source d'informations. Les réseaux sociaux constituent la source d'informations la plus actuelle car ils sont taillés sur mesure et ciblés puisque l'intéressé choisit personnellement les personnes qu'il souhaite suivre ou les informations qu'il souhaite recevoir. De manière identique, les marques doivent offrir à la génération Y la possibilité d'adapter son expérience produits à ses besoins.

Réduire l'impact sur l'environnement. Cette génération est extrêmement respectueuse de l'environnement. Les produits organiques et écologiques ainsi que les produits issus d'une production locale sont très populaires dans cette tranche d'âge. La valorisation responsable de la marque implique également l'ÊTRE HUMAIN. Créer des lieux de travail sécurisés et offrir un salaire honnête au lieu d'exploiter les travailleurs sont synonymes d'une stratégie de marque sociale. Ils apprécient les entreprises qui avancent des objectifs sociétaux clairs et nets et agissent en conséquence sans s'en vanter pour autant. Ils n'aiment pas les entreprises qui communiquent activement sur leurs programmes dédiés à l'entrepreneuriat socialement responsable. Ils considèrent qu'il s'agit là de 'greenwashing'. McDonalds est un mauvais exemple dans ce contexte. Vu que l'entrepreneuriat écoresponsable est devenu dès 2000 tout simplement une nouvelle stratégie publicitaire, la Génération Y ne croit pas toujours ce qu'une marque prétend faire en faveur de l'environnement. Lorsque la marque de vêtements de sport Puma a collaboré au projet Fuse d'Yves Behar dans le but de concevoir une boîte à chaussures qui devait réduire l'empreinte écologique, bon nombre d'entre eux ont réagi de manière très sceptique via des blogs. Dans une vidéo virale, Puma explique que l'utilisation d'un sac au lieu d'une boîte permet de diminuer la quantité de carton de 65%, ce qui doit finalement conduire à réduire l'usage de papier (arbres), la consommation d'énergie, la consommation d'eau et les émissions de dioxyde de carbone. Toutefois, les jeunes estimaient qu'il s'agissait là d'une propagande marketing et ont posé leurs points d'interrogation quant à l'influence positive du concept. Ils ont avancé que 77% de l'empreinte carbone des chaussures provient des matières premières (cuir, caoutchouc et coton) et que l'emballage ne représente qu'une part de 5%.

S'adapter, collaborer et les foules intelligentes. La génération Y croit en l'économie sociale. Si elle devait créer une entreprise à l'heure actuelle, le réseautage social ferait partie du processus. Ils croient en les possibilités de cet outil de communication car il est essentiel d'impliquer personnellement les consommateurs et de communiquer directement avec eux afin de construire avec eux une relation durable et significative. Il est important de rendre la marque aux fans/consommateurs. La génération Y est persuadé qu'il est utile de concevoir conjointement les produits ainsi que les actions marketing. En outre, elle a le sentiment que la foule est toujours plus forte que l'individu. Les autres jeunes de leur génération constituent la source d'informations la plus fiable. Cela explique pourquoi les membres de la génération Y attachent une très grande importance aux évaluations des utilisateurs et qu'ils les consultent à chaque décision d'achat. Leurs marques préférées sont celles dont les produits et la communication sont personnalisés. C'est ainsi que Ben & Jerry's a créé sa fanpage sur Facebook aux Pays-Bas en collaboration avec la Génération Y !

Vous pourriez croire que ces conseils sont uniquement d'application sur des produits connus ou des marques renommées (telles que Nike) et sont moins pertinents pour les entreprises manufacturières classiques. Rien n'est moins vrai. Il est préférable que l'ensemble de la filière adopte cette tendance et non seulement ceux qui commercialisent le produit fini. Chaque producteur peut gérer la situation de manière différente mais un premier grand pas consiste sans aucun doute à créer un esprit d'ouverture par le biais d'un site Internet ouvert qui permet aux consommateurs d'entrer personnellement en contact avec le producteur. Nous remarquons que les dernières années cette manière de procéder est adoptée couramment.

OEKO-TEX®

CONFIDENCE IN TEXTILES



L'Association OEKO-TEX® Fête cette année son 25ème anniversaire. OEKO-TEX® propose aux consommateurs et aux entreprises des instruments qui doivent leur permettre de faire des choix responsables dans le but de protéger l'homme et l'environnement contre les substances nocives, les processus de production polluants et les conditions de travail injustes. Actuellement, près de 10.000 producteurs, marques de vêtements et distributeurs établis dans une centaine de pays ont adopté le label OEKO-TEX® qui leur permet de démontrer de manière objective et transparente qu'ils ont fait analyser leurs produits quant à la présence de substances nocives. Pour des millions de clients, le label OEKO-TEX® est un critère important et parfois décisif dans le cadre de leur comportement à l'achat.

Filip Govaert, Claire Van Causenbroeck & Lut De Bruyn | oekotex@centexbel.be - Dirk Weydts | dw@centexbel.be & Stijn Steuperaert | sst@centexbel.be

Avec plus de 160.000 certificats délivrés pour des millions de produits textiles labellisés et avec plus de 10.000 entreprises participantes dans l'ensemble de la filière textile, le STANDARD 100 by OEKO-TEX® "classique" constitue le label produit le plus répandu et le plus connu au monde dans le domaine du textile qui permette de garantir l'absence de substances nocives. Depuis lors, OEKO-TEX® a sérieusement étendu son portefeuille par l'insertion de quelques labels dédiés aux produits et processus, les tout derniers étant DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® et le LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® que nous vous présenterons plus en détail plus loin dans ce numéro. Nous vous permettons déjà de découvrir ou de redécouvrir ci-dessous plusieurs labels OEKO-TEX® :

Sur base d'une analyse et d'une évaluation "holistiques" de toutes les étapes opérationnelles (gestion des produits chimiques, performances environnementales, gestion environnementale, responsabilité sociale, gestion de la qualité, santé et sécurité sur le lieu de travail), **STeP by OEKO-TEX®** offre aux producteurs, marques et distributeurs la possibilité d'améliorer leurs performances dans le domaine de l'entrepreneuriat socialement responsable, à savoir la mise en œuvre de technologies respectueuses de l'environnement et l'application de conditions de travail équitables. Le système STeP by OEKO-TEX® s'associe à MySTeP, une base de données en ligne qui permet aux utilisateurs enregistrés (producteurs, marques et distributeurs) d'analyser et de gérer le caractère durable de l'ensemble de leur filière de valorisation.

MADE IN GREEN by OEKO-TEX® est un label produit qui est attribué aux textiles qui ne présentent non seulement aucun risque pour l'être humain (conformément à STANDARD 100 by OEKO-TEX®) mais qui ont en outre été réalisés à l'aide de processus de production respectueux de l'environnement ainsi que dans des ateliers qui bénéficient d'une gestion socialement responsable (conformément à STeP by OEKO-TEX®). Une ID produit ou code QR apposé sur le label permet aux consommateurs de vérifier de manière transparente les différentes étapes de production du produit labellisé.

Le label **ECO PASSPORT by OEKO-TEX®** offre aux fournisseurs de produits et adjuvants chimiques dédiés à l'industrie textile la possibilité de faire tester leurs produits par des organismes de testing indépendants tels que Centexbel pour évaluer divers aspects relatifs au caractère durable. De cette manière, les produits et adjuvants chimiques certifiés ECO PASSPORT by OEKO-TEX® conviennent automatiquement à l'usage au sein de produits certifiés conformes à STANDARD 100 by OEKO-TEX® et au sein de sites de production certifiés conformes à STeP by OEKO-TEX®.

Le **LEATHER STANDARD by OEKO-TEX®** nous permet désormais de tester et d'évaluer également spécifiquement des articles en cuir quant à la présence de substances nocives. Le certificat est délivré lorsque toutes les composantes d'un article répondent aux exigences mises à jour annuellement.

DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® permet aux producteurs issus de l'ensemble de la filière de valorisation d'analyser l'état de leur gestion chimique et la qualité de leurs effluents et boues et d'en assurer le suivi afin de répondre à l'horizon 2020 à l'ensemble des objectifs DETOX relatifs aux **onze groupes de substances chimiques identifiées dans le cadre de la campagne DETOX de Greenpeace** (voir plus loin à la page 8):

Alkylphenols	Organotin compounds	Chlorophenols
Phthalates	Perfluorinated chemicals	Short-chain chlorinated paraffins
Brominated and chlorinated flame retardants	Chlorobenzenes	Heavy metals: cadmium, lead, mercury and chromium (VI)
Azo dyes	Chlorinated solvents	

OEKO-TEX®

CONFIDENCE IN LEATHER

LEATHER STANDARD



Le concept LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® a permis d'introduire en janvier 2017 un nouveau système mondial, conséquent et indépendant de testing et de certification dédié aux matériaux et articles en cuir. Pour obtenir une certification, toutes les composantes de matériaux et produits en cuir doivent être conformes aux exigences en vigueur (= les plus récentes) du système LEATHER STANDARD by OEKO-TEX®. Ces exigences s'appliquent également aux composantes qui ne sont pas en cuir telles que les textiles, fils à coudre, impressions, fermetures éclair et boutons, qui doivent répondre aux dernières exigences de STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

oekotex@centexbel.be


LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® s'adresse aux marques et aux détaillants, aux distributeurs de produits en cuir, aux négociants et producteurs de matériaux et articles en cuir dans l'ensemble de la filière de valorisation.

Critères

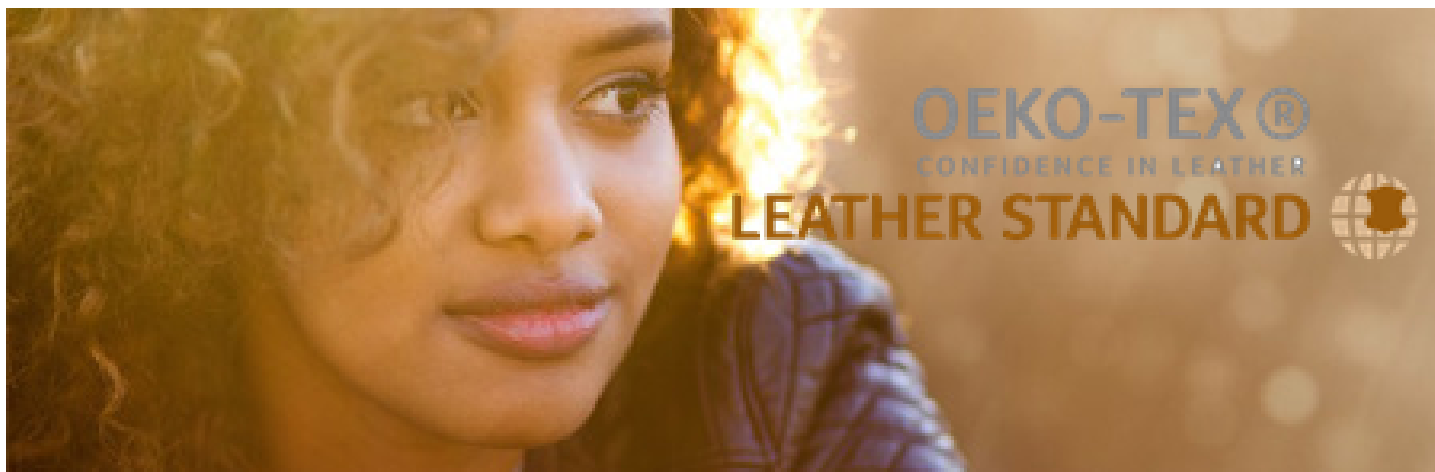
Le système de certification LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® a établi les critères d'analyse, les valeurs limites ainsi que les méthodes d'analyse sur base scientifique. En se basant sur un vaste catalogue de mesures strictes pour les substances nocives, le système LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® tient compte :

- De dispositions légales importantes, telles que les colorants azoïques interdits, le chrome ((VI), le formaldéhyde, le pentachlorophénol, le cadmium, la libération de nickel, le PFOS, etc.
- De nombreuses substances chimiques nocives, même dans le cas où elles ne font pas encore l'objet de dispositions légales.
- Des exigences reprises aux annexes XVII et XIV de REACH et de la ECHA SVHC Candidate List dans la mesure où elles sont évaluées comme étant pertinentes pour les matériaux et produits en cuir par les groupes d'experts de l'Association OEKO-TEX®.
- Des exigences de la loi américaine sur l'amélioration de la sécurité des produits de consommation (CPSIA - Consumer Product Safety Improvement Act) relatives à la présence de plomb.
- De plusieurs classes de substances pertinentes pour l'environnement.

De cette manière, le système LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® contribue à une sécurité produit importante et efficace à l'égard du consommateur. Les critères d'analyse et les valeurs limites sont souvent plus sévères que les normes en vigueur au plan national ou international.



**Centexbel est un des dix organismes de testing et de certification agréés par
OEKO-TEX® pour effectuer les analyses dans le cadre du système
LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® et pour délivrer les certificats.**



Essais de laboratoire et classes de produits

Les contrôles sur les substances nocives du système LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® diffèrent en fonction de l'usage final des matériaux et produits en cuir. Plus le contact avec la peau est intense, plus les exigences auxquelles les produits doivent répondre sont sévères. Quatre classes de produits ont été élaborées en fonction de l'utilisation envisagée :

Classe de produits I	Articles pour bébés et jeunes enfants jusqu'à 3 ans (vêtements et gants en cuir, peau de mouton, fourrure...)
Classe de produits II	Articles en contact direct avec la peau (par ex. jupes et pantalons non doublés)
Classe de produits III	Articles qui ne sont pas en contact immédiat avec la peau (manteaux en cuir doublés, sacs à main, ceintures...)
Classe de produits IV	Articles de décoration et d'ameublement en cuir

Le certificat

Le certificat décerné est valable durant un an maximum. Le certificat LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® décrit le produit certifié (groupe de produits) et mentionne clairement la classe de produits obtenue.

Trois mois avant la fin de la période de validité du label, le détenteur peut introduire une demande de prolongation d'un an.

Déclaration de conformité

En signant la déclaration de conformité, le demandeur/détenteur d'un certificat autorise l'Association OEKO-TEX® et Centexbel, en qualité d'Institut OEKO-TEX® compétent, à effectuer des essais de contrôle sur des produits certifiés conformes au système LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® durant la période de validité du certificat afin de vérifier si les conditions exigées et les critères sont respectés.

Audits en entreprise

Afin d'étayer et d'optimiser l'assurance qualité opérationnelle au sein des entreprises qui participent aux quatre coins du monde au système OEKO-TEX®, les instituts OEKO-TEX® compétents mènent des audits dans les entreprises qui ont demandé une procédure de certification comme composante obligatoire de la certification. L'audit en entreprise a lieu, tout juste avant ou très vite après, la remise du certificat et est repris au moins tous les trois ans.

Contrôles

L'Association OEKO-TEX® effectue chaque année des contrôles sur les produits certifiés avec un minimum de 25% de tous les certificats décernés. A cet effet, toute une série de produits portant le label OEKO-TEX® commercialisés chez les détaillants et d'échantillons de l'entreprise sont soumis à des contrôles. En outre, des auditeurs indépendants effectuent des contrôles aléatoires dans le cadre de visites non annoncées aux entreprises détentrices d'un certificat OEKO-TEX®.



Greenpeace lança en 2011 la campagne DETOX dans le but de démontrer le lien direct entre les marques de vêtements internationales, leurs fournisseurs et la présence mondiale de substances toxiques dans les océans et les eaux de surface. Un énorme travail sur le terrain et de nombreuses études menées dans les pays producteurs ainsi que des analyses sur les vêtements de marque en vue de détecter la présence de substances dangereuses, ont conduit à la publication de rapports fondés sur le lien entre les substances toxiques et les vêtements (ou leur production).

Dirk Weydts | dw@centexbel.be

L'outil DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® offre une réponse directe et pratique aux résultats de la campagne DETOX et propose aux entreprises les outils qui doivent leur permettre de mieux identifier les substances nocives au sein de la production textile et de les utiliser d'une manière responsable dans le but final de les bannir complètement à horizon 2020 et de contribuer de cette manière à répondre aux objectifs de la campagne Detox.

Comment les producteurs textiles peuvent-ils prouver qu'ils répondent aux objectifs de la campagne Detox qui vise à bannir les substances chimiques de production dangereuses pour l'environnement à l'horizon 2020 et dans quelle mesure ils y arrivent ?

En réponse à cette question, l'association OEKO-TEX® a mis au point et lancé un nouvel outil à l'attention des marques textiles et des détaillants qui prennent à cœur les exigences de Greenpeace. Cet outil dénommé DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® permet aux fabricants issus de l'ensemble de la filière de valorisation d'évaluer et de documenter l'état de leurs systèmes de gestion des substances chimiques et la qualité de leurs effluents et boues sur base de contrôles crédibles et indépendants.

Le système DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® propose aux entreprises les outils qui doivent leur permettre de mieux identifier les substances nocives au sein de la production textile et de les utiliser d'une manière responsable dans le but final de les bannir complètement à l'horizon 2020 et de contribuer de cette manière à répondre aux objectifs de la campagne Detox.

L'outil DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® se compose de trois modules de base : un dépistage de toutes les substances chimiques utilisées sur base d'une liste intitulée Manufacturing Restricted Substances List (MRSL), une analyse et une évaluation du système de gestion des substances chimiques appliqué au sein de l'entreprise ainsi qu'un contrôle des effluents et des boues à l'égard des onze groupes de substances chimiques nocives identifiés par Greenpeace.

Les résultats sont regroupés dans un rapport annuel d'état d'avancement qui reprend un aperçu de la mesure dans laquelle l'entreprise répond déjà aux objectifs de la campagne Detox et qui formule des recommandations spécifiques pour réaliser des améliorations et poursuivre l'implémentation. Ce rapport permet aux entreprises de communiquer en toute transparence sur les démarches qu'elles entreprennent pour arriver à l'élimination complète des 11 groupes de substances toxiques à l'horizon 2020.

Les parties concernées, à savoir les ONG et les consommateurs, peuvent contrôler à tout moment toutes les informations d'une entreprise en ligne sur le site www.OEKO-TEX.com/detoxtozero en saisissant le numéro du rapport.

DETOX TO ZERO by OEKO-TEX® propose à votre entreprise un outil permettant de mieux identifier les substances nocives au sein de la production textile et de les utiliser d'une manière responsable dans le but final de les bannir complètement à l'horizon 2020 et de contribuer de cette manière à répondre aux objectifs de la campagne Detox. Le rapport annuel d'état d'avancement vous permet de communiquer en toute transparence sur les efforts que vous entreprenez.

Further reading: <http://www.greenpeace.org/international/en/campaigns/detox/water/detox/intro/>



Le système de certification STeP by OEKO-TEX® permet aux entreprises dans l'ensemble de la filière de valorisation d'implémenter de manière permanente des processus de production respectueux de l'environnement, des mesures optimales dans le domaine de la santé et la sécurité ainsi que des conditions de travail socialement acceptables. La certification STeP by OEKO-TEX® suit un développement et un benchmarking dynamiques. Les entreprises peuvent ainsi améliorer en permanence leurs performances environnementales, mesures protectrices, responsabilité sociale et leur efficacité, ce qui leur permettra d'occuper une excellente position sur le marché. En 2015, Centexbel a certifié trois entreprises belges, à savoir Veramtex, Sioen et Utxebel. En 2017, l'entreprise textile néerlandaise EE Labels a également obtenu la certification STeP.

Dirk Weydts | dw@centexbel.be

La société Van Engelen & Evers B.V. (EE Labels), une entreprise textile néerlandaise, a obtenu le certificat STeP by OEKO-TEX® (niveau 2) et marche ainsi dans le sillage des entreprises belges Veramtex, Sioen et Utxebel qui ont été soumises à un audit et certifiées par Centexbel il y a quelques années dans le cadre de STeP by OEKO-TEX® (Sustainable Textile Production). La société EE Labels, située dans la commune de Heeze, près d'Eindhoven aux Pays-Bas, déploie des activités dans le domaine du tissage et de l'impression d'étiquettes et de la production de tissus jacquard et de rubans. L'entreprise mise énormément sur la production d'étiquettes intelligentes, munies de codes RFID, QR, etc. Au niveau de l'Entrepreneuriat Socialement Responsable, la société EE Labels mène une politique très concrète. Nous leur donnons à ce sujet la parole en proposant quelques citations que nous avons retrouvées sur leur site Internet www.eelabels.com.

L'Entrepreneuriat Socialement Responsable est une évidence pour nous. En outre, l'ESR n'est pas un objectif que nous atteignons mais un processus : nous mettons tout en œuvre pour réaliser en permanence des améliorations dans ce domaine.

Comment intégrons-nous l'ESR dans notre méthode de travail ?

- Opter pour l'électricité verte et l'énergie éolienne
- Réduction des émissions de CO₂
- Mise en œuvre de produits certifiés OEKO-TEX® et de fils New Life (recyclés à partir de bouteilles en plastique)
- Collaboration avec des partenaires qui ont également une profonde estime pour le concept ESR

En février 2017, nous avons obtenu le certificat STeP by OEKO-TEX® que nous souhaitons mettre en avant pour montrer que nous sommes le producteur d'étiquettes le plus écologiquement et socialement responsable d'Europe.

L'Entrepreneuriat Socialement Responsable crée une prise de conscience au niveau de la gestion respectueuse de l'être humain et de l'environnement. Un environnement dont de nombreuses générations après nous doivent encore pouvoir profiter. Nous devons tous ensemble en assumer la responsabilité. Afin de souligner davantage nos ambitions de devenir le producteur d'étiquettes le plus écologiquement et socialement responsable d'Europe, nous avons, avec un grand nombre d'autres entreprises, adhéré au Protocole d'Accord Habillement et Textiles Durables. Ce protocole d'accord comprend une vaste coalition d'organisations sectorielles, syndicats, organisations de la société civile et le gouvernement néerlandais qui s'engagent pour une éthique commerciale internationale dans le secteur textile et de l'habillement. Ces parties affiliées conjuguent leurs efforts pour travailler conjointement à une amélioration et une écologisation concrète de la chaîne internationale de production textile et de l'habillement. Elles désirent ainsi aborder conjointement divers problèmes, notamment les conditions de travail dangereuses et la pollution de l'environnement.

Le certificat STeP by OEKO-TEX® offre à la société EE Labels la possibilité de communiquer à ses clients et partenaires ses efforts dans le domaine de la responsabilité environnementale et sociale en toute transparence et sur base d'une documentation fiable

Contactez Dirk Weydts, il vous guidera avec plaisir dans la certification selon STeP by OEKO-TEX®!

NOUVEAUTÉS

Début 2017, l'association a publié les modifications apportées au système STeP by OEKO-TEX® dans sa version 01.2017, qui reprend notamment une description plus détaillée des principaux modules, des exigences renforcées au niveau du rejet des effluents et de l'absence de processus de production dangereux.
www.centexbel.be/files/PDF_files/oekotex/STeP-2017.pdf

Nouveauté en 2017 : critères d'analyse adaptés & valeurs minimales

Comme chaque année, l'Association OEKO-TEX® publie quelques modifications au niveau des critères d'analyse et des valeurs limites dans le cadre des conditions de certification conformément à STANDARD 100 by OEKO-TEX®. Le 1^{er} avril 2017, les règles suivantes entreront en vigueur, après une période de transition de 3 mois.

Centexbel OEKO-TEX® team | oekotex@centexbel.be

Les composés perfluorés (PFC)

Un grand nombre de substances accompagnées de leurs valeurs limites ont été ajoutées au paramètre PFC, en particulier pour la classe de produits I la plus précaire (articles pour bébés et jeunes enfants). Ces substances comprennent d'une part des sulfonates de perfluorooctane, tels que le PFOSA, PFOSF et N-Me-FOSA dérivés de l'acide perfluorooctanesulfonique et d'autre part les acides perfluorooctanoïques et polyfluorooctanoïques, de nombreux alcools fluorés (alcools fluorotélomériques) et acrylates fluorotélomériques. En raison du grand nombre de substances, nous renvoyons ici aux annexes 4 et 5 du STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

Par conséquent, l'utilisation de substances perfluorooctanoïques et polyfluorooctanoïques dans la classe de produits I est limitée extrêmement sévèrement, voire quasi totalement interdite, en vue d'étayer les objectifs de l'initiative Zero Rejet de Produits chimiques Dangereux (ZDHC) et de la campagne Detox.

Les plastifiants

Un grand nombre de substances a également été ajouté à la liste des plastifiants régulés (phtalates) au niveau de toutes les classes de produits:

Substance chimique	CAS n°
Di-ethyl phthalate (DEP)	84-66-2
Di-iso-octyl phthalate (DIOP)	27554-26-3
Di-n-propyl phthalate (DPrP)	131-16-8
Di-n-nonyl phthalate (DNP)	84-76-4
1,2-Benzenedicarboxylic acid, di-C6-10 alkyl esters	68515-51-5
1,2-Benzenedicarboxylic acid, mixed decyl and hexyl and octyl diesters	8648-93-1

Les valeurs limites pour les classes de produits I à IV (0.1 % = 1000 mg/kg) sont maintenues. La nouvelle liste tient compte de substances reprises dans "l'initiative ZDHC" (DEP, DIOP, DPrP, DNP) et dans la liste candidate ECHA-SVHC (acide benzène-1,2-dicarboxylique, di-C6-10 alkyl éthers, respectivement les diéthers décylques, hexyliques et octyliques mixtes).

Valeurs limites pour dipropyle d'étain (DPT), monophényle d'étain (MPHT) et tétraéthyle d'étain (TeET):

classes produits	Valeur limite
I	1.0 mg/kg
II à IV	2.0 mg/kg

Ces valeurs soutiennent les exigences des campagnes ZDHC (MPHT) et Detox (TeET) et de la norme EN 71-3 (migration des métaux dans les jouets).

Stabilisants UV

Les exigences pour les quatre stabilisants UV qui ont été fixées début 2016 pour la classe de produits IV, notamment UV 320 (CAS no. 3846-71-7), UV 327 (CAS no. 3864-99-1), UV 328 (CAS no. 25973-55-1) et UV 350 (CAS no. 36437-37-3), se voient maintenant imposer la valeur limite de 0.1 % (= 1000 mg/kg) pour les classes de produits I à III. Ces stabilisants UV ont été repris dans la liste candidate REACH ECHA SVHC (substances extrêmement préoccupantes).

Pesticides

Le chlorobenzilate (CAS 510-15-6) et le phosphamidon (CAS 13171-21-6) ont été ajoutés et repris dans la liste des substances individuelles à l'Annexe 5 du STANDARD 100 by OEKO-TEX®. Ces deux substances ont également été reprises au sein de l'Ecolabel européen ("fleur européenne") dédié aux produits textiles. Les valeurs limites existantes pour la somme des pesticides sont maintenues :

Classe produits	valeur limite: somme de tous les pesticides
I	0.5 mg/kg
II à IV	1.0 mg/kg

Nouvelles spécifications pour le cuir et les articles en cuir

Les exigences et références relatives au cuir et aux produits en cuir ont été supprimées dans l'édition 2017 du STANDARD 100 by OEKO-TEX® et adaptées le cas échéant, car l'Association OEKO-TEX® a lancé le 1er janvier 2017 un système de certification séparé intitulé LEATHER STANDARD by OEKO-TEX®. Le nouveau LEATHER STANDARD by OEKO-TEX® est dédié au cuir et aux produits en cuir, contribue à une sécurité produits plus efficace au bénéfice du consommateur et permet aux producteurs de cuirs et de produits en cuir d'utiliser dans toutes les étapes de production des produits qui ont été testés quant à la présence de substances nocives et d'en apporter la preuve à leurs utilisateurs.

Métaux lourds

Dans le cadre de ce paramètre, la note en bas de page dédiée au cuivre a été élaborée et mentionne actuellement : "Aucune exigence pour les accessoires et fils réalisés à partir de matières inorganiques qui respectent les exigences relatives aux produits biologiques actifs."

Cette modification précise qu'il n'y a aucune exigence pour la teneur en "cuivre extractible" pour les accessoires métalliques en cuivre ou en alliages de cuivre, mais aussi par exemple pour certains fils à âme qui peuvent contenir du cuivre métallique entouré de fils textiles. Néanmoins, il est aussi précisé que les règles spéciales pour les produits biologiques actifs du STANDARD 100 by OEKO-TEX® doivent être respectées dans le cas de l'utilisation de produits biologiques actifs à base de cuivre.

Navy Blue

L'utilisation du colorant "Navy Blue" (indice 611-070-00-2; CE 405-665-4) présente un risque élevé pour l'environnement et relève de la Directive Européenne 2003/3/EU. A l'annexe XVII du Règlement REACH ce colorant est actuellement explicitement interdit dans le cadre de la certification conforme au STANDARD 100 by OEKO-TEX® et désormais, l'utilisation de cette substance n'est plus autorisée. L'utilisation du Navy Blue est interdite depuis de nombreuses années dans le cadre de la certification STeP by OEKO-TEX® pour les sites de production. Cette exigence est également soutenue par l'initiative ZDHC.

Formulaires de demande

Plusieurs formulaires de demande ont été élaborés afin de simplifier la procédure de demande. Un document commun est actuellement disponible pour une première demande, un renouvellement ou une extension du STANDARD 100 by OEKO-TEX® et du LEATHER STANDARD by OEKO-TEX®.

Nouveautés : les annexes 6 / 7 au STANDARD 100 by OEKO-TEX® déterminent les valeurs limites pour l'analyse des substances nocives pour l'environnement selon ZERO to DETOX by OEKO-TEX®.

Ceci signifie une révolution dans l'approche, car désormais, le STANDARD 100 by OEKO-TEX® tient compte de l'impact sur l'environnement et non seulement de l'impact sur la santé de l'être humain.

Rien que des avantages pour le fournisseur, le producteur et le consommateur

Le programme intitulé ECO PASSPORT by OEKO-TEX® permet aux fournisseurs de produits chimiques et d'adjuvants textiles de démontrer en toute transparence et sur base d'une documentation fiable que leurs produits conviennent à l'usage au sein d'une production textile durable. Pour les producteurs textiles, cela signifie plus de garantie sur l'origine de leurs adjuvants ainsi qu'un énorme gain de temps et de sérieuses économies dans le cadre de leur propre certification conforme à Standard 100 by OEKO-TEX® ! Enfin, le consommateur final y trouve également son avantage car le système permet de garantir la sécurité dans une étape importante de la chaîne de production textile (et désormais également de la chaîne de production des cuirs).

Stijn Steuperaert | sst@centexbel.be

Le programme de certification ECO PASSPORT by OEKO-TEX® comprend deux étapes :	
Etape 1	Screening de la Restricted Substance List (RSL) et de la Manufacturing Restricted Substance List (MRSL)
Etape 2	Vérification analytique dans le labo de Centexbel ainsi que dans un des labos agréés par OEKO-TEX®

Les produits chimiques et adjuvants qui passent les deux étapes favorablement se verront attribuer le certificat ECO PASSPORT by OEKO-TEX® et seront ajoutés dans le OEKO-TEX® Buying Guide, la plateforme d'achat OEKO-TEX® centrale d'articles et de matériaux pré-certifiés disponible en ligne.

Les avantages du système ECO PASSPORT by OEKO-TEX® pour les producteurs et les utilisateurs de produits chimiques au sein de la production textile :

- sécurité accrue au niveau des processus et des produits dans toutes les étapes de la filière de valorisation textile
- approche globale et holistique de la validation chimique pour une sécurité maximale au sein de la chaîne de production
- vaste gestion des produits chimiques et choix d'une chimie verte
- combinaison de transparence et de contrôle
- sert le principe du "droit de savoir" d'une production textile durable et soutient la stratégie de substitution de produits chimiques interdits/dangereux.

UN GAIN DE TEMPS ASSOCIÉ À DE SÉRIEUSES ÉCONOMIES !

Les produits chimiques certifiés conformes au système ECO PASSPORT by OEKO-TEX® sont approuvés pour être utilisés au sein de produits certifiés conformes à STANDARD 100 by OEKO-TEX® et au sein de sites de production certifiés conformes à STeP by OEKO-TEX®.

Vous êtes convaincus des avantages de l'ECO PASSPORT by OEKO-TEX® et ce système de certification vous intéresse ? Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter Stijn Steuperaert sans engagement de votre part | sst@centexbel.be

Substances CMR dans les textiles

Liste utilisable de cinquante-huit substances à éviter

Les substances cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (substances CMR) peuvent causer des dommages extrêmement graves et irréversibles à l'ADN dans le noyau cellulaire, à l'ARN ou aux protéines, ce qui peut donner lieu à une sérieuse perturbation du fonctionnement des processus cellulaires. Des proliférations cellulaires peuvent voir le jour lorsque les cellules dérapent et échappent aux processus de régénération et de contrôle dont dispose le corps humain. Ces proliférations ou néoplasmes mettent en péril le fonctionnement des organes et éventuellement même la vie humaine.

Stijn Steuperaert | sst@centexbel.be

L'exposition aux substances CMR peut également causer des dommages aux cellules reproductrices. Cette exposition peut également donner lieu à des dommages ou à une perturbation temporaire des organes produisant les cellules reproductrices. Tout ceci peut affecter la fertilité tant de l'homme que de la femme. Pendant la grossesse, certaines substances peuvent atteindre le fœtus via le placenta, ce qui augmente le risque de malformations congénitales ou autres troubles du développement. Après la naissance, certaines substances peuvent être transmises à l'enfant par le lait maternel et causer des effets indésirables sur la santé.

Dans l'annexe XVII au REACH, une proposition de restriction de substances CMR dangereuses dans les textiles a été lancée via la procédure accélérée selon l'article 68(2)). Le textile a été utilisé comme cas d'essai étant donné l'exposition prolongée. La liste proposait au départ environ 500 substances CMR. Centexbel, Fedustria, des représentants issus d'autres états-membres et Euratex ont finalement réussi, sur base de leurs connaissances actuelles et de leur sens pratique, à limiter cette liste beaucoup trop longue et non-imposable à 58 substances, qui appartiennent aux groupes suivants :

- Formaldéhyde
- Composés de Cd, Cr6, Pb
- Chlorotoluènes
- Phtalates
- Solvants aprotiques (DMF, DMAC, NMP)
- HAP
- Quinoléine
- Colorants azoïques
- Dichlorure de dibutylétain



Dans le but de rendre la liste reprenant les substances CMR encore plus opérationnelle et plus structurée, nous avons l'intention de supprimer de la liste les substances chimiques qui font déjà l'objet d'une législation REACH existante ou pour lesquelles une procédure est déjà en cours.

Nous vous tenons au courant.

Lu dans la presse

La bouteille biosourcée belge entre en concurrence avec la bouteille PET

La société chimique Avantium envisage de produire la bouteille écologique du futur dès 2021 à Anvers. C'est ce qu'a annoncé De Standaard dans son édition du 14/2/2017 dans un article du rédacteur économie Johan Rasking. "L'entreprise chimique néerlandaise Avantium et le groupe allemand BASF conjuguent désormais leurs efforts dans le cadre d'un projet qui – conformément aux propos des parties concernées – 'révolutionnera complètement' le marché existant des emballages plastiques. Dans le cadre de leur joint-venture Synvina, les industriels ont l'intention de produire des bouteilles et autres emballages réalisés entièrement à partir de ressources végétales, en utilisant des matières premières telles que le maïs ou la betterave sucrière. Ils réaliseront ce défi dans une usine qui doit encore être construite sur le site de BASF dans la zone portuaire anversoise. Dans le but de financer la construction de cette installation et le lancement de la production des bouteilles biosourcées, la société Avantium a décidé de se tourner vers la bourse en mars prochain. Avec une entrée simultanée à la bourse d'Amsterdam et de Bruxelles, le CEO Tom Van Aken compte réaliser une levée de fonds à hauteur de 100 millions d'euros.

Van Aken désire démarrer la construction de l'usine l'année prochaine et espère pouvoir commercialiser ses premières bouteilles biosourcées en 2021. 'Nous visons au départ une production annuelle de 50.000 tonnes,' précise Van Aken, 'soit près de 4 milliards de bouteilles dédiées aux boissons.' Si le projet est une réussite, l'intention est de booster la production à l'échelle mondiale en accordant des concessions à des entreprises chimiques existantes. Les bouteilles biosourcées sont produites à partir de polyéthylène furanoate ou PEF et sont entièrement réalisées à base de ressources végétales, à savoir de sirop de fructose. Ce sirop de fructose est extrait de maïs, de froment et de betteraves sucrières."

"La production alimentaire et la production de PEF s'accordent en outre parfaitement", souligne le CEO Van Aken. "Nous n'utilisons que les sucres. Avant que le maïs n'entre dans nos usines, les huiles, les graisses et les protéines en ont déjà été extraites. Ces matières entrent tout simplement dans les circuits de l'industrie alimentaire."

A moyen terme, la société Avantium prévoit aussi de valoriser des résidus agricoles ainsi que des déchets de bois et de papier dans le cadre de la production de PEF. Plusieurs autres entreprises biotechnologiques ont déjà mis au point des enzymes permettant de transformer ces flux résiduels en sucres qui serviront de matières premières pour la production des bioplastiques.

Test-Achats compare les écolabels

Sous le titre "11 écolabels fiables" Test-Achats a publié en février 2017 un aperçu des écolabels dédiés aux textiles et détergents que l'on retrouve fréquemment dans les magasins.

Comme les auteurs de cet article, Julie Braun et Carine Deschamps, estiment qu'il "n'est pas facile de séparer le bon grain de l'ivraie", elles se sont limitées à donner un aperçu de onze écolabels très courants qui sont également fiables. "Il s'agit d'initiatives d'organismes publics ou d'organisations privées conclues avec des représentants d'un secteur spécifique, qui garantissent réellement le respect d'exigences strictes ainsi qu'un contrôle indépendant".

Les onze labels fiables d'après Test-Achats :

1. Standard 100 by OEKO-TEX® : label international destiné aux textiles exempts de substances nocives
2. STeP by OEKO-TEX® : label international dédié aux textiles durables
3. EcoGarantie : label belge dédié aux produits réalisés à base de matières premières renouvelables
4. Fairtrade : label international dédié au commerce équitable
5. EU Ecolabel : label européen dédié aux produits écologiques
6. GOTS : label international dédié aux textiles réalisés à partir de matières issues de l'agriculture biologique
7. Bluesign : label international destiné aux textiles exempts de substances nocives
8. Ecocert : label français applicable aux produits issus du commerce équitable
9. Biogarantie : label belge pour l'agriculture biologique qui garantit un mode de production écologique
10. Nature & Progrès : label extrêmement sévère dédié aux produits biologiques
11. MiljöMärkt (Nordic Swan) : label scandinave dédié aux produits écologiques

Outside-the-Box

Plastic roads under development

Dutch company KWS Infra has signed a cooperation agreement with processor Wavin and resin supplier Total to develop roads manufactured from plastics as a sustainable alternative to traditional asphalt roads. The intent is to utilize post-consumer recycled polyolefins (polyethylene and polypropylene) mainly sourced from packaging and industrial applications. Processing techniques will include, but not be limited to, injection molding and extrusion.

First introduced in 2015 by KWS, the PlasticRoad concept entails recycling plastic waste into lightweight modules with hollow interiors that can be fitted with cables and plastic pipes and allow excess water to drain. The pre-fabricated units will be easy to transport, assemble and maintain, and the lighter weight means the ground will be less prone to subsidence.

The concept brings numerous benefits compared with conventional roads. Service life is typically extended by a factor of two to three, for example. Construction time, meanwhile, is reduced by 70%, and the structure is four times lighter than a traditional road structure.

The overarching objective is to create a road with a smaller ecological footprint than traditional road systems. When the elements REACH their end of life expectancy they can be recycled again, contributing to a circular economy and cleaner environment.

Anne Koudstaal and Simon Jorritsma, the inventors of PlasticRoad, stated: "Together with Wavin and Total, we now have a vast pool of knowledge, experience and resources, and can take concrete steps in the development of PlasticRoad. We expect to have a first prototype completed by year-end 2017."

KWS Director, Rolf Mars, added: "Wavin and Total believe in the PlasticRoad concept and I have every confidence in a constructive and successful collaboration."

Jan Willem Viets, Director of Wavin Nederland, explained: "Being part of the development of PlasticRoad fits in the strategy of Wavin to provide innovative plastic solutions for the building industry. This is a great chance to develop a new way of road building together with other market leaders in this business."

Xavier Bontemps, Senior Vice President for Total's Polymers Business Unit, declared: "We are delighted to be working on this promising flagship project and to share our expertise in polymer solutions and recycling processes. This agreement is aligned with our commitment to using renewable and recycled sources and reducing the carbon footprint for the markets we serve."



PlasticRoad structure enables various infrastructure elements to be incorporated, and is inherently recyclable.



Centexbel & VKC-Centexbel support the textile and plastic processing supply chains in the development and introduction of novel materials, innovative products and technological processes.

CENTEXBEL/VKC

GENT | Technologiepark 7 | BE-9052 Gent | Belgium | +32(0)9 220 41 51 | gent@centexbel.be

KORTRIJK | E. Sabbelaan 49 | BE-8500 Kortrijk | Belgium | +32(0)56 28 18 28 | kortrijk@centexbel.be

GRÂCE-HOLLOGNE | Rue du Travail 5 | BE-4460 Grâce-Hollogne | Belgium | +32(0)4 296 82 00 | g-h@centexbel.be

www.centexbel.be | www.vkc.be